



Transport par autocar

Autobus Maheux
819 732-2821

- L'utilisation des services de Max + Transport collectif est valide pour les déplacements à l'intérieur de la MRC d'Abitibi seulement.
- Le membre doit se présenter au point d'arrêt désigné au moins 10 minutes avant l'heure de départ.
- Pour le point d'arrêt de La Motte, les usagers devront réserver leur transport auprès d'Autobus Maheux au moins 2 heures avant l'heure d'embarquement.
- L'utilisateur devra obligatoirement présenter sa carte de membre à l'embarquement pour utiliser les coupons.
- À l'embarquement, l'utilisateur devra payer le montant total de son transport avec les coupons Max + Transport collectif au conducteur. L'argent comptant ne sera pas accepté.



AUTOBUS
MAHEUX

Horaire et prix Transport par autocar

Trajet	Jours	Départ	Arrivé Amos	Tarif
La Motte / Amos	Lun. - vend.	14 h 16	14 h 40	6 \$
St-Mathieu / Amos	Lun. - vend.	14 h 29	14 h 40	6 \$
La Corne / Amos	Lun. - Dim.	7 h 02	7 h 25	6 \$
St-Marc / Amos	Lun. - Dim.	7 h 12	7 h 25	6 \$
Landrienne / Amos	Sauf le samedi	16 h 30	16 h 45	6 \$
Barraute / Amos	Sauf le samedi	16 h 05	16 h 45	12 \$
St-Dom / Amos	Sauf le samedi	21 h 50	22 h 07	6 \$
St-Félix / Amos	Sauf le samedi	22 h 00	22 h 07	6 \$

Trajet	Jours	Départ Amos	Arrivé	Tarif
Amos / La Motte	Lun. - vend.	13 h 00	13 h 24	6 \$
Amos / St-Mathieu	Lun. - vend.	13 h 00	13 h 10	6 \$
Amos / La Corne	Sauf le samedi	22 h 20	22 h 42	6 \$
Amos / St-Marc	Sauf le samedi	22 h 20	22 h 33	6 \$
Amos / Landrienne	Lun. - Dim.	8 h 00	8 h 15	6 \$
Amos / Barraute	Lun. - Dim.	8 h 00	8 h 40	12 \$
Amos / St-Dom.	Sauf le samedi	17 h 05	17 h 25	6 \$
Amos / St-Félix	Sauf le samedi	17 h 05	17 h 13	6 \$

Transport scolaire

Centre de services scolaire
Harricana
Québec

Centre de services scolaires Harricana
819 732-6561, poste 1

En collaboration avec le Centre de services scolaires Harricana (CSSH), les membres de Max + Transport collectif ont la possibilité d'utiliser gratuitement le transport scolaire pour leurs déplacements à l'intérieur de la MRC d'Abitibi si des places sont disponibles à bord des autobus. Le service est offert à partir de la mi-septembre jusqu'à la fin de juin, selon le calendrier scolaire disponible sur le site internet du CSSH.

Afin d'assurer la sécurité des écoliers à bord des autobus scolaires, les membres de Max + Transport collectif désirant obtenir une carte de membre leur permettant d'utiliser le transport scolaire devront fournir une preuve qu'ils n'ont pas d'antécédents judiciaires en se rendant au poste de police avec une carte d'identité avec photo. Ils devront également joindre le formulaire de déclaration relatif aux antécédents judiciaires avec leur demande d'adhésion.

- Les membres devront fournir une photo de type passeport qui apparaîtra sur leur carte de membre.
- Les membres devront communiquer avec le CSSH pour recevoir l'autorisation d'embarquement et fournir une copie de leur carte de membre avec photo.

Les usagers doivent respecter les règlements de la Politique du transport scolaire (Annexe 4). Les membres devront se rendre au point d'embarquement à l'heure indiquée. Le transporteur n'est pas tenu d'attendre les usagers en retard.



Transport par taxi

Taxi Idéal
819 732-5363

Taxi Amos
819 732-3355
819 732-4222

Taxi Sebas
819 279-4668

- L'utilisation des services de Max + Transport collectif est valide pour les déplacements à l'intérieur de la MRC d'Abitibi seulement.
- Une fois le transport effectué, le client peut, à son choix, régler le prix de la course avec les coupons Max + Transport collectif ou une partie avec les coupons et compléter la différence avec de l'argent comptant.
- Le chauffeur s'engage à accepter les coupons Max + Transport collectif comme titre de transport et à remettre la monnaie qui lui est due au client.





Les carnets peuvent être en ventes dans les bureaux municipaux suivants :

- Amos 819 732-3254
- Berry 819 732-1815
- Champneuf 819 754-2053
- Guyenne 819 732-0056
- La Corne 819 799-3571
- La Morandière 819 734-6143
- La Motte 819 732-2878
- Launay 819 796-2545
- St-Dominique-du-Rosaire 819 727-9544
- St-Félix-de-Dalquier 819 727-1732
- Ste-Gertrude-Manneville 819 727-2244
- St- Marc-de-Figuery 819 732-8501
- St-Mathieu-d'Harricana 819 727-9557
- Trécesson 819 732-8524



Ainsi que dans les endroits suivants :

- Complexe hôtelier Amosphère 819 732-7777
- Dépanneur C. D. Boutin St-Marc-de-Figuery 819 732-4030
- IGA Extra (Amos Est) 819 732-5281
- IGA Amos Ouest 819 732-0947
- Bureau de développement socio-économique Pikogan 819 732-6591
- La Calvette Magasin Général de Landrienne 819 727-9559
- Familiprix 819 727-1234
- Groupe d'entraide aux aînés 819-727-3121



819 732-5356

mrc@mrcabitibi.qc.ca



Transport par autocar

POINTS D'ARRÊT

- **Amos**
Péto Canada – Arrêt Routier Amos
352, 6^e Rue Ouest
- **Barraute**
Dépanneur BÉ-JA-MY
14, route 397 Nord
- **La Corne**
Dépanneur Accommodation St-Pierre Inc.
367, Route 111
- **La Motte**
Épicerie Chez FLO
157, chemin du Quai
- **Landrienne**
La Calvette Magasin Général
119, avenue Principale Ouest
- **St-Dominique-du-Rosaire**
Restaurant chez Hélène et Denis Inc.
161, Route 109 Nord
- **St-Félix-de-Dalquier**
Épicerie Carignan
1, Principale Sud
- **St-Marc-de-Figuery**
Dépanneur C.D. Boutin
434, Route 111
- **St-Mathieu-d'Harricana**
Église St-Mathieu
228, Route 109 Sud

Règles d'utilisation de Max + Transport collectif

- Les formulaires d'adhésion complétés doivent être apportés à la MRC d'Abitibi. À noter que les chauffeurs de taxi et leur parenté immédiate ne peuvent s'inscrire au programme.
- L'utilisation des services de Max + Transport collectif est valide pour les déplacements à l'intérieur de la MRC d'Abitibi seulement.
- La carte de membre est obligatoire pour l'achat de carnets et l'utilisation des services.
- Pour utiliser les différents modes de transport, le membre devra présenter sa carte avant l'embarquement.
- Les cartes de membres sont renouvelables à chaque année au 31 mars.
- Les coupons sont échangeables uniquement auprès des entreprises de Taxi Amos, Taxi Idéal et Autobus Maheux pour une valeur de 2 \$ chacun, pour un total de 20 \$ par carnet. Ils ne sont pas monnayables et n'ont aucune autre valeur.
- La vente est finale et aucun remboursement ne sera accordé.
- Les membres ne peuvent faire l'achat de plus de 5 carnets lors de la même transaction.

